

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE du Conseil d'Administration

jeudi 21 octobre 2021

Année scolaire : 2021-2022

Numéro de séance : 2

Date de transmission de la convocation aux membres : 12/10/2021

1^{ère} convocation (oui/non): OUI

Président : Laurent DUMONT

Secrétaire de séance :

Quorum : 13

Nombre de présents : 22 (dont 21 votants)

Ordre du jour

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Approbation du procès-verbal du CA du 24 mars 2021
- Approbation du procès-verbal du CA du 24 juin 2021
- Approbation du procès-verbal du CA du 13 octobre 2021
- Installation des différentes commissions

2. VIE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE

- Bilan de rentrée 2021
- Ventilation des IMP

3. AFFAIRES FINANCIÈRES

- Information Location des logements (départ d'un locataire)
- Délégation du conseil d'administration au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle
- Délégation du conseil d'administration au chef d'établissement pour la passation des conventions sans incidence financière
- Acceptation de subvention
- Admissions en non-valeur
- DBM et prélèvement sur fonds de roulement

Questions diverses :

À remettre au secrétariat 48 heures avant le Conseil d'Administration

Annexes :

- Résultats aux examens
- Ventilation des IMP
-

PRÉSENCE au CONSEIL
Séance du 21 octobre 2021

Qualité		Titulaires		Suppléants	
		Nom – Prénom	Émrgt	Nom – Prénom	Émrgt
ADMIN.	Chef d'établissement	DUMONT Laurent	X		
	Gestionnaire	MARQUAND Nathalie	X		
	C.P.E.	ZORZABELBERE Douchka	X		
ÉLUS LOCAUX	Représentants élus du Conseil Départemental	BOTTON Jacky	X		
		BUREAU Marie-Christine			
	Commune siège	LOPEZ Evelyne			
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES		PINTENA Gérald	X		
		DELAIRE Sylvie	X		
INVITÉS	Agent comptable	DIBAR Jean-Luc			
	Représentant de l'intercommunalité	QUESSON Jacky	X		
PERSONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT	Personnel d'enseignement et de surveillance	VERGNAULT Antoine	X		
		DERNET Lisa	X		
		MERLE Frédérique	X		
		MASSON Pauline	X		
		FAYEMENDY Adrien	X		
		COCU Samuel	X		
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	MASSON Murielle	X		
		ANDRE Lysiane	X		
PARENTS D'ÉLÈVES ET ÉLÈVES	Parents d'élèves	KEIM Eve	X		
		CHARLES Sandrine	X		
		BERTHAUD Magali	Abs	NOBECOURT Jessica	X
		LAMBOUR Olivier	Abs	MAUPOME J-Baptiste	X
		PASCAULT Aurélie	X		
		TAULLE Laurent	Abs		
	Élèves	MAUPOME Lisa	X		
		SILVA Rémy	X		

Quorum : 13

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 21

Le quorum étant atteint, M. DUMONT ouvre la séance à 18h05

Samuel COCU est désigné secrétaire de séance.

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Laurent DUMONT, principal souhaite la bienvenue à tous les nouveaux participants. Chaque membre du conseil se présente.

Il précise qu'en application de nouveaux textes , il n'y a plus besoin de voter l'ordre du jour qui est du ressort du chef d'établissement. Rappel de l'ordre du jour.

Approbation du Procès-verbal du Conseil d'administration du 24 mars 2021 :

Pas de remarque.

POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Approbation du Procès-verbal du Conseil d'administration du 24 juin 2021 :

Pas de remarque.

POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Approbation du Procès-verbal du Conseil d'administration du 13 octobre 2021 :

Pas de remarque.

POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Installation des différentes commissions

Nouveauté : la commission permanente devient une création du conseil d'administration : elle est créée par le 1^{er} conseil et on doit lui définir des attributions. Auparavant elle se réunissait au collège pour la DGH et les modifications du règlement intérieur.

Rôle proposé par L. DUMONT : modification du règlement intérieur, sans la rendre obligatoire la DGH sachant qu'il y aura une présentation et discussion en conseil pédagogique. Cela évitera de faire 3 réunions qui ont le même but.

A. VERGNAULT : Est-ce un vote à part pour la commission permanente ?

L DUMONT : ce sera 3 votes séparés pour les 3 commissions.

Mme DERNET PITON: la commission permanente est un outil de discussion intéressant pour parler des sujets avant le CA.

L. DUMONT : le CA peut décider de saisir la commission sur les sujets qu'il choisit.

M. VERGNAULT : elle doit avoir un avis consultatif.

Mme MASSON, enseignante : la commission permanente ne décide rien mais il faut maintenir le fait qu'elle donne un avis avant le vote au CA.

L. DUMONT : il y aura une discussion lors du conseil pédagogique et sur les documents préparatoires. D'après les textes elle est facultative. Mais si c'est le souhait général on peut choisir de la réunir. C'est pour éviter de rajouter une réunion de plus.

M. VERGNAULT : les parents d'élèves prennent connaissance de la DGH lors de la commission permanente. C'est un moment d'échange intéressant avant le vote au CA.

L. DUMONT : une fois le conseil pédagogique terminé, le document peut être envoyé aux représentants des parents.

Vote sur le rôle attribué à la commission permanente : instruction des modifications du règlement intérieur.

POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Vote sur le rôle attribué à la commission permanente : dotation horaire globale de fonctionnement

POUR : 16 CONTRE : 1 ABSTENTION : 4

Vote Composition de la commission

POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Vote composition de la commission hygiène et sécurité

Représentant de la collectivité : M. Jacky BOTTON.

POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Présentation des autres commissions :

Commission éducative : que l'on peut réunir pour un élève sur des problématiques de vie scolaire ou de travail.

Commission de fond social :

Mme DERNET- PITON : y a-t-il eu des réunions de la commission de fond social l'année dernière car je n'ai pas été convoquée.

L. DUMONT : il n'y a pas eu beaucoup de réunions, il y a eu beaucoup de remises gracieuses. Les familles ont du mal à venir demander de l'aide.

Mme MARQUAND : c'est surtout en fin d'année scolaire, sur décision du chef d'établissement. Il y a des demandes en cours.

Conseil de la vie collégienne dont l'élection est en cours, elle aura 5 à 7 représentants élèves.

Mme ZORZABALBERE : Mme MARQUAND devrait faire partie du CVC.

L. DUMONT : Mme MARQUAND est donc ajoutée comme membre du CVC.

Conseil pédagogique : il se tient dans l'établissement souvent de manière élargie. Normalement 1 enseignant par matière.

2. VIE PEDAGOGIQUE

Bilan de rentrée 2021

338 élèves scolarisé (162 filles, 176 garçons) répartis dans 13 classes. 326 élèves demi-pensionnaires

20 professeurs à titre définitif, 6 profs en service partagé.

3,75 équivalent temps plein de poste d'assistant éducation, avec Jody GARNAUD qui vient d'arriver dans l'établissement en remplacement de Laurent Taullé.

CPE : Mme ZORZABALBERE arrivée au 1er octobre dans établissement en remplacement de Mme DUBOIS.

Il n'y a pas eu de souci particulier dans la nomination des enseignants (à part 15 jours au début de l'année pour l'espagnol). Les enseignants ont retrouvé globalement leurs salles, mais il y a le problème avec l'ascenseur : il a été construit en 2015 mais il ne fonctionne toujours pas. Les démarches des assurances ont commencé auprès de l'entreprise : une solution est en cours. C'est un gros problème car il y a 2 élèves en

fauteuil ou en béquilles toute l'année et quelques élèves blessés avec des béquilles. La situation est préoccupante.

Résultats au DNB : 92,75 % admis avec la moitié des élèves en mention très bien.

M. VERGNAULT : les moyennes sont assez largement au-dessus de la moyenne académique. 70 % des élèves ont au moins 10/20 aux épreuves écrites.

M QUESSON : Pourtant notre territoire est considéré par les statisticiens comme en retard.

Résultats au CFG (certificat formation générale) : les 2 élèves ont été reçus.

Cérémonie de remise des diplômes : en petit comité avec seulement les lauréats. La salle des fêtes n'est pas disponible car les élèves du primaire y mangent toute la semaine donc elle se fera au collège.

Pour la demi-pension : pour l'instant le collège n'est pas en capacité d'accueillir les élèves du primaire. Le protocole d'accueil n'a pas modifié les contraintes d'accueil. Des contraintes se sont ajoutées : chorale, UNSS. Le service, qui débute à 11h30, dure actuellement plus longtemps que lorsque les élèves du primaire déjeunaient au collège.

M. Quesson : c'est dommage car les élèves de CM2 pouvaient s'approprier le collège avant d'y aller, en plus de profiter de bons repas au collège.

Résultats de l'orientation :

Tous les élèves ont eu une affectation mais des élèves ne se sont pas présentés ou ont arrêté au bout de quelques jours à cause de l'internat ou de problèmes géographiques, ou bien ont changé d'avis pour aller en seconde générale. Un important travail sur l'ambition scolaire reste donc à mener. Deux élèves sont actuellement au bord de la déscolarisation.

Mme PASCAULT : C'est qu'ils ne veulent pas quitter la maison ?

LD : oui, c'est exactement cela.

Ventilation des IMP

Tableau présenté en conseil pédagogique. 6,25h à répartir, sachant qu'une 1 IMP représente 1250€.

Mme MERLE : comment va être fléché le reliquat ? Et peut-il être versé à un personnel AESH ?

L DUMONT : pour l'instant il n'est affecté nulle part et je ne sais pas si on peut l'affecter à un personnel AESH. Je vais regarder les textes. C'est en effet une possibilité à envisager.

3. AFFAIRES FINANCIERES

Information Location des logements (départ d'un locataire)

Le logement loué par M. MIQUEL, professeur de l'établissement est vacant. On ne sait pas les conditions dans lesquelles souhaite louer le conseil départemental.

Mme PASCAULT : peut-il être loué à quelqu'un d'autre que des personnels ?

L DUMONT : on loue à qui on veut, c'est le chef d'établissement qui décide et le propriétaire, c'est à dire le conseil départemental. Il n'y a pas beaucoup de demandes, mais le loyer est modéré. Il faut poser la question de la location mais cela prend du temps à gérer et à mettre en place, il ne faut pas que cela devienne une contrainte. Le collège récupère la moitié du loyer, mais gère la maintenance.

M. BOTTON : il y a des conditions de précarité : le logement doit pouvoir être vacant très vite pour les besoins de l'établissement.

Mme MARQUAND : le bail est à titre précaire, renouvelable tous les ans et temporaire du 1er août au 31 juillet. Pour ce logement, l'isolation vient d'être refaite.

M. QUESSON : c'est regrettable en pleine crise du logement qu'une collectivité ne loue pas ce logement. Le département pourrait gérer la location. Il faut que les choses soient plus claires du côté du département.

Mme MASSON : qui décide du cahier des charges pour devenir locataire ?

L DUMONT : c'est le département qui décide mais il considère souvent l'avis du chef d'établissement.

Mme MERLE : y a-t-il communication de la vacance ? C'est dommage de ne pas faire profiter ce logement.

L DUMONT : non pas de communication, mais le collègue n'est pas un bailleur social. Il y a des contraintes de gestion.

Délégation du conseil d'administration au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle.

Cela représente les contrats d'entretien, de viabilisation....

POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Délégation du conseil d'administration au chef d'établissement pour la passation des conventions sans incidence financière

Cela représente les conventions : partenariat, utilisation de matériel

POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Acceptation d'une subvention

Acceptation de la subvention de 500€ pour le financement de la semaine de la science

Association NASCTI va verser la subvention à la place de l'espace Mendès France pour le paiement d'activités dans le cadre de la fête de la science et notamment le bus de la sortie à la maison de l'énergie.

POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Admissions en non-valeur

Après un dernier point avec l'agence comptable, il n'y a pas d'admission à voter car les paiements ont été effectués.

DBM pour information :

Augmentation de 3 600€ de la ligne budgétaire des recettes des loyers. Ces 3 600€ sont attribués au paiement de la facture d'eau 1600€ et à l'achat de fourniture de maintenance 2000€.

Prélèvements sur fonds de roulement :

SRH : 5000€ : vaisselle, facture armoire négative, et hotte, produit d'entretien et crédit nourriture. Une demande a été faite au fond de solidarité des collègues mais il n'y a pas eu de retours pour l'instant.

M. QUESSON : une entreprise vient de se créer à St Genis pour les installations froides.

N MARQUAND : le digesteur marche et va permettre de réduire la facture de collecte des déchets.

Vote prélèvement sur fonds de roulement 1 (SRH) : 5000€

POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Vote prélèvement sur fonds de roulement 2 (produits entretien) : 1000€

Produits entretien (gel hydro ...) et charges communes SRH.

POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Vote prélèvement sur fonds de roulement 3 (matériel) : 2200€

Matériel pédagogique : classe flexible

POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Vote prélèvement sur fonds de roulement 4 (fournitures) : 1800€

Fournitures pédagogiques : 1800€ régularisation par rapport aux dépenses déjà engagées et petites dépenses de fin d'année : 1100€ et nouveau tronc humain en SVT : 700€

POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Aucune question diverse n'ayant été déposée, M. DUMONT lève la séance à 19h20.

Pour Info : prochain conseil sur le budget 25 novembre à 18h

Pour info : le SIVU et SIVOM vont fusionner au 1er janvier.

Le Principal
Laurent DUMONT

Secrétaire de séance
Samuel COCU



Résultats aux examens – session 2021

	DNB série générale			DNB série pro		
	Nbre	Inscrit	Admis	Nbre	Inscrit	Admis
ADMIS TRÈS BIEN	30	43,48 %	46,88 %	0	0,00%	0,00%
ADMIS BIEN	14	20,29 %	21,87 %	1	12,5 %	14,28 %
ADMIS ASSEZ BIEN	8	11,59 %	12,5 %	4	50 %	57,15 %
ADMIS	12	17,39 %	18,75 %	2	25 %	28,57 %
TOTAL ADMIS	64	92,75%	100,00%	7	87,5 %	100,00 %
REFUSÉ	5	7,25%		1	12,5 %	

Ventilation des IMP

		DOTATION	6,25
IMP versées à l'année	RUPN	Lisa Dernet-Piton	2
	Coordination devoirs faits	Douchka Zorzabalbere	0,25
	Coordination EPS	Johann Prouteau Frédérique Merle	0,25 0,25
	Référent Culture	Frédérique Forgereau	0,5
	Coordination cycle	Marie-Eve Joly Stéphanie Terreuil	0,5 0,5
	Autres missions (Coordination de projets, prévention décrochage, etc.)	Douchka Zorzabalbere	1
Ponc.	Opération fête de la science	Virginie Ranzi	0,25
		Total au 18/10/21	5,50
		Reliquat	0,75